

FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE - ACTES

SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

1 boulevard Paul Montel
06200 NICE

☎ 04.97.08.79.71



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018



C.A.D.A.

CENTRE D'ACCUEIL
POUR DEMANDEURS D'ASILE
- LES VALLEES -

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes



En 2018, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 9 352 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complétés par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte d'octobre à juin et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile et l'insertion socio-professionnelle des réfugiés principalement dans le moyen et haut pays. 260 logements dont 48 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 91 salariés.
- **Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation définissant un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, en reconversion. Une plateforme emploi qui soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS, l'auto-école sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooter ou vélo électrique pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 100 salariés.
- **Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois Maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un Pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare, accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, des appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans. Un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican : Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt complètent ces interventions. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés et s'est étoffé en 2018 d'une Plateforme de Services Jeunes qui offre un accompagnement sur mesure, visant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans en errance. Ce secteur compte 107 salariés.

Le siège social apporte un soutien technique aux directions opérationnelles et veille au respect des réglementations à partir de diverses fonctions supports (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué d'une vingtaine de salariés.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, eco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

INTRODUCTION

“La vie, c’est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l’équilibre.” _____ Albert Einstein

Il s’agira pour vous lecteurs dans ce rapport d’activités de comprendre à quelle étape de « l’asile » notre service intervient, quels sont nos moyens d’accompagnements, nos innovations en termes d’accueil des demandeurs d’asile et la valeur ajoutée qu’apporte notre équipe pluridisciplinaire dans ce métier équilibré entre « juridique » et « accompagnement »

Freud distinguait trois métiers impossibles ; « Gouverner », « Eduquer » et « Psychanalyser », si nous situons l’accompagnement et l’éducation sur un même plan, l’asile ouvre une part majeure à l’impossibilité d’accompagner. Cette dernière demande alors à notre projet pédagogique d’être innovant et d’inventer de nouveaux métiers pour répondre à cette problématique de l’accueil des migrants.

C’est par la création de nouveaux métiers que nous nommons « Travailleurs sociojuridiques, » « Agent de Service et d’Hébergement, » « Chargés de Mission Insertion des Réfugiés, » « Chargés de Missions d’Hébergement d’Urgence » au sein du service migrants, que depuis 2016, nous proposons une prise en charge globale des demandeurs d’asile et des Bénéficiaires de la Protection Internationale : mise à disposition d’hébergements, accompagnement juridique, accompagnement social et mise en place d’actions d’insertion.

Le Service Migrants accueille et accompagne en priorité des familles, hébergées dans les communes rurales du département des Alpes-Maritimes.

L’année 2018 a été pour notre service, l’affinage de l’accompagnement des usagers. Par notre expérience des 3 années passées depuis l’ouverture du service, nous avons mis en œuvre un accompagnement de qualité en poursuivant l’amélioration de nos pratiques par des formations et des actions de capitalisations de l’expérience entre salariés, l’identification de fonds privés pour le développement d’activités socioéducatives, la sensibilisation sur les migrations des communes accueillants nos usagers et la finalisation de l’écriture de notre projet de service lors d’un second séminaire d’équipe.

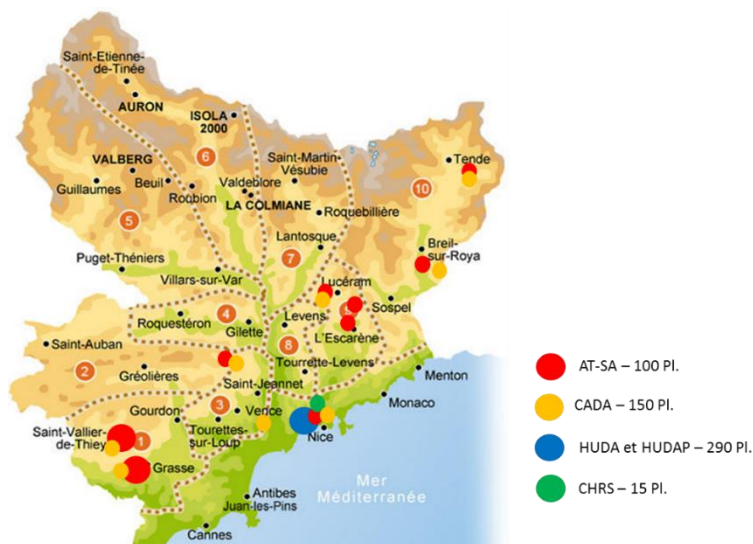
Chacun de ces métiers intervient sur les dispositifs suivants dont la finalité reste la demande d’asile mais dont les orientations origines varient :

- 226 places sur le dispositif d’Hébergement d’Urgence (HUDA) pour les Demandeurs d’Asile, ayant besoin d’un hébergement en urgence aux vues de leur vulnérabilité. Certaines familles sont dites « dublinées » (c’est-à-dire que leur demande d’asile n’a pu être enregistrée à l’OFPRA et elles devront être effectuées dans le pays où la famille a franchi le sol européen par la suite.
- 80 places sur le dispositif « pérenne » (HUDAP) d’Hébergement d’Urgence pour les Demandeurs d’Asile dits vulnérable et en procédure normale ou accélérée. Ces hébergements sont principalement à Nice
- 100 places sur le dispositif d’Accueil Temporaire au Service de l’Asile (AT-SA) pour des demandeurs d’asile ayant enregistrés leur demande d’asile dans des départements extérieurs aux Alpes Maritimes.
- 150 places sur le Centre d’Accueil pour Demandeurs d’Asile (CADA) pour des demandeurs d’asile ayant enregistrés leur demande d’asile dans les Alpes Maritimes.
- 15 places sur le Centre d’Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour des familles bénéficiant de la protection internationale et ayant effectuées leur parcours dans nos dispositifs décrits ci-dessus.

Le Service Migrants a accueilli en 2018, 1 052 personnes sur l'ensemble de ses dispositifs dont 550 personnes qui étaient encore présente au 31/12/2017. Cela représente 502 nouvelles personnes pour l'année 2018 ; la présence moyenne de l'accompagnement en 2018 était de 9 mois et demi. La plupart des demandeurs d'asile vivent en famille et 46% des personnes accompagnées sont mineures.

ZOOM SUR LE CADA :

En 2018, sur le CADA, le Service Migrants a accueilli 261 personnes, soit 137 familles, orientées par la Direction Territoriale de l'OFII et hébergées en grande majorité dans des appartements en diffus localisés sur des communes du moyen et haut pays.



Les communes concernées par les places de CADA sont les suivantes :

- Tende
- Breil sur Roya
- L'Escarene
- (Touët de l'Escarene)
- Lucéram
- Contes
- Draps
- Nice
- Vence
- Carros
- Grasse
- (Peymeinade)

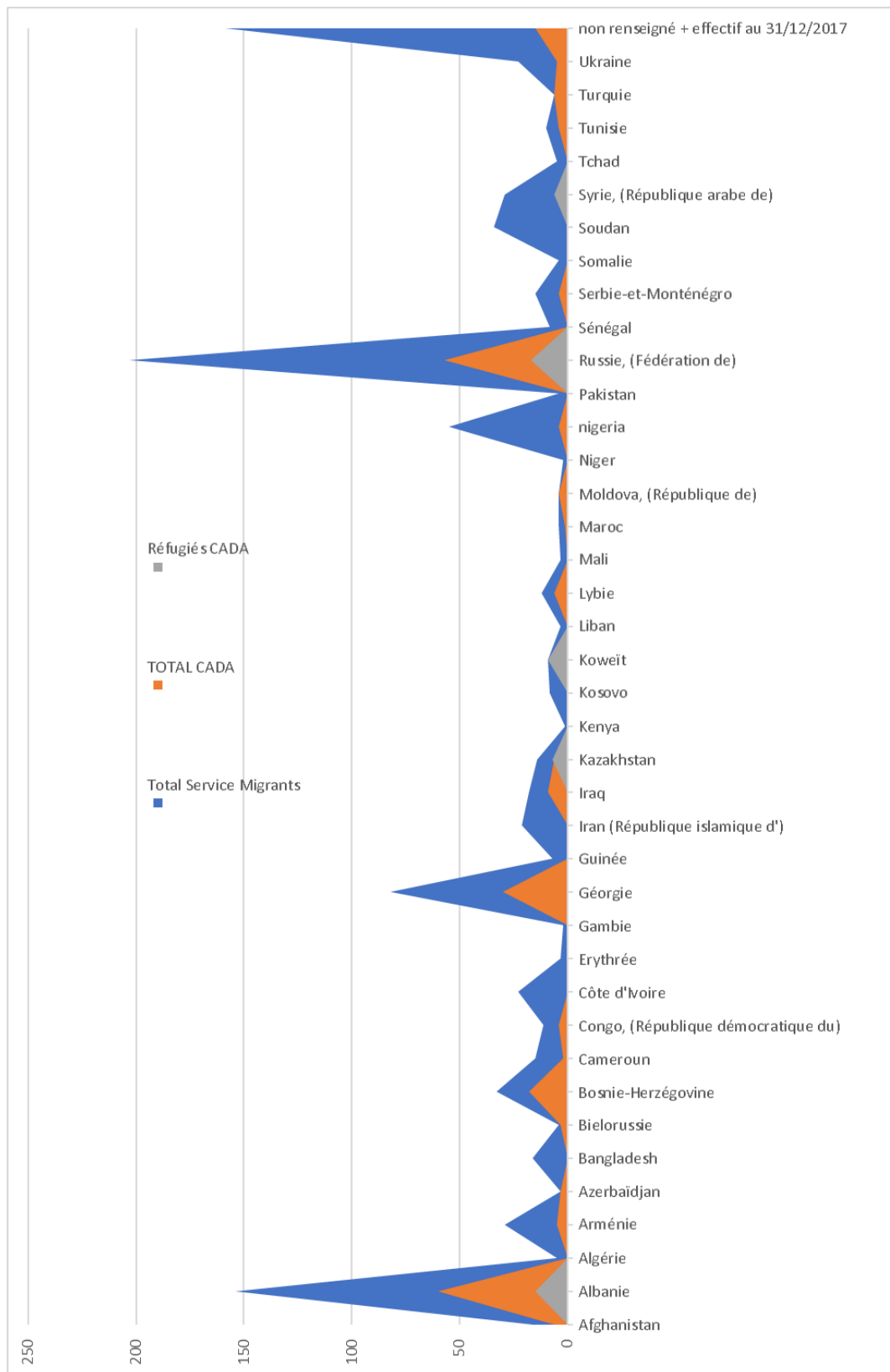
Figure 1: Répartition des places par communes et dispositifs

La composition familiale moyenne était de 4 personnes ; le Service Migrants accueille sur le CADA une majorité de petites compositions familiales (couple avec 2 enfants, femme seule + 1 ou 2 enfants) et cette moyenne est largement tirée vers le haut par plusieurs grandes compositions familiales (couple + 6, couple + 8, etc.).

QUELQUES CLES DE COMPREHENSION :

L'intégration de famille dans le haut et moyen pays se fait en concertation avec les mairies (Elus et CCAS) et les associations (sportives, culturelles, humanitaires...) Bien entendu les écoles sont des partenaires privilégiés. Un temps est consacré aux enseignants pour le soutien à la parentalité des familles, notamment pour traduire les consignes à donner aux parents, et agir comme médiateur en cas d'incompréhension. En effet, par la présence du service dans une commune, nous devons tenir compte de tous les changements que les acteurs et habitants vont vivre au quotidien. C'est par les actions de sensibilisation à la demande d'asile, lors d'une exposition par exemple, que le service agit le plus concrètement pour faire le lien entre nos usagers et les locaux.

QUELQUES CHIFFRES 2018 SUR LE SERVICE :



Ce graphique donne un instantané sur les pays origines des familles que nous avons accueillies en 2018. La complexité de l'asile et des trajectoires migratoires ne peuvent être résumées par un graphique, elles dépendent de plusieurs phénomènes, liés à l'histoire du pays origine, l'histoire de la personne. Nous constatons que selon nos dispositifs, les origines des personnes sont plus ou moins diversifiées. Par exemple, notre service AT-SA est riche de personnes venant d'Afrique, orientées par l'OFII de Paris principalement. Notre service HUDA, accueillant les personnes relevant de la Traite de Etre Humain, accueille des personnes des pays dont cette problématique est courante, et enfin le service du CADA accueille particulièrement des personnes issues des pays des balkans, identifiés proches de nos frontières.

BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2018

Entre janvier et décembre 2018, le Service Migrants a poursuivi son travail de structuration et a mis en place un certain nombre d'activités en faveur des personnes accompagnées au sein du CADA.

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

- Réalisation d'une formation sur la réforme en cours (Réf : loi asile et immigration) ; Report pour 2019 de la mise en œuvre d'autres actions de capitalisation entre salariés et de la formation avec des prestataires externes.
- Refonte du projet socio-éducatif Lou Pantai en vue de son financement sur fonds propres.
- Annulation de l'action prévue sur la Journée Mondiale des Réfugiés pour des raisons internes
- Organisation de sessions de sensibilisation sur les migrations dans 3 secteurs d'intervention auprès de lycéens et de partenaires : Grasse, la vallée de la Roya, Carros.
- Organisation d'un séminaire de service pour finaliser le travail sur le Projet de Service et Projet d'Etablissement, réflexions autour de deux thèmes (gestion des paradoxes et nos principes d'intervention).
- Suite à une analyse des comptes en 2018, nous avons pu identifier des excédents sur l'ensemble des dispositifs. L'équipe de direction a souhaité répondre aux projets des salariés du service migrants en les affectants sur un projet socio-culturel appelé « LOU PANTAI ». Etant réduit dans le financement, l'équipe a choisi de démarrer ce projet d'une manière modeste mais répondant aux besoins des familles en se concentrant sur la création d'un potager solidaire et sur l'épicerie itinérante. 2019 sera donc une année de création dans la recherche d'un terrain pour le potager et dans l'aménagement d'un camion transformé en épicerie.

REFONTE DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT

- Nous avons quitté les communes de Peymeinade et Touët de l'Escarene, impactant principalement les effectifs AT-SA et CADA. Ces deux villages ne permettaient pas un accompagnement favorisant l'autonomie des usagers (Problème transport en commun et pas d'école primaire)
- Captation de 40 places supplémentaires sur l'HUDA Pérenne, sur la ville de Nice, principalement sur les quartiers de l'Ariane et des Liserons en logement social. Nous recherchons des appartements permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite pour répondre à l'orientation des personnes vulnérables en Hébergement d'Urgence. Actuellement très peu d'hôtels meublés proposent les accès handicapés aux chambres
- Poursuite de la médiation avec le voisinage, notamment à Grasse, Carros, Tende et Breil. Les chargés de missions hébergement interviennent comme médiateur sur des conflits persistants avec le voisinage qui peuvent parfois être liés à des discriminations. Nous accompagnons les usagers dans le bien vivre ensemble et leur proposons de partir à la rencontre de leur voisin. Rappel du règlement si nous constatons le non-respect du voisinage.

STRUCTURATION DU SERVICE

- Rédaction du Projet de Service et Projet d'établissement en avril 2018, sur la base des productions de l'équipe élaborées collectivement lors du séminaire d'équipe dans la réserve des monts d'azur (2 journées en novembre 2017).
- Remise d'un rapport réalisé par trois étudiants en ingénierie sociale de l'IESTS sur « Accompagner les demandeurs d'asile en milieu rural » Les particularités du CADA des vallées.

- Dans le cadre de l'innovation sociale, du développement du numérique des services et du « aller vers », nos travailleurs sociaux, équipés de portable et de smartphone, ont été formés à l'utilisation d'un progiciel « NEMO » leur permettant d'accéder avec une simple connexion Wi-Fi, au suivi des familles, à leurs documents et au cahier de liaison. Ce logiciel respecte la loi informatique et liberté et garantit le droit à l'oubli après le départ des usagers du service.
- En septembre 2018, le service migrants a aménagé dans des nouveaux locaux au 4 -ème étage du 1 bd Paul Montel à Nice. Ces locaux ont permis aux salariés de travailler deux à deux, avec une meilleure confidentialité des entretiens et la création d'un espace coworking, accueillant 5 à 7 salariés, qui peut se transformer en salle de réunion équipée en projection vidéo et d'un espace détente café et repas.

TRAVAIL EN RESEAU

- Consolidation de notre réseau de bénévoles qui agissent pour les familles au niveau des traductions, des cours de français, de l'aide aux personnes, de l'aide alimentaire et de l'aide aux solutions de sorties des déboutés.
- Développement des personnes ressources au sein de la fondation pour l'accompagnement extra-service (le CSAPA sur les problématiques addictions, les ACT sur les informations pour les suivis de santé des personnes à mobilité réduite, Flash Emploi pour les informations sur l'insertion des BPI...)
- A l'inverse, le service accueille les sollicitations sur les questions des autres services de la fondations, liées au droit des étrangers et sur l'asile, pour renseigner et recevoir les publics des autres services.

Le taux d'occupation annuel pour le CADA en 2018 était de 97 %, avec 51 906 journées réalisées sur l'année. Le taux de réfugiés et déboutés en présence indue sur 2018 était faible (il concernait 33 personnes sur une moyenne de 2 mois), notre expérience révèle que l'hébergement sur les vallées décourage les familles de rester en indues sur ces logements, et nous remarquons que la solidarité rurale joue un rôle fort de l'aide aux personnes déboutés de l'asile, ils sont souvent hébergés par les habitants qui leur trouvent des solutions à plus ou moyens long terme.

Au total, plus de 1052 demandeurs d'asile ont été accompagnés en 2018 ; le Service Migrants a par ailleurs obtenu les résultats suivants sur cette même année :

- Mise à l'abri de 487 personnes sur l'HUDA ;
- Hébergement et accompagnement de 520 personnes dans 9 communes sur les dispositifs AT-SA, CADA et HUDAP ;
- Accompagnement vers la sortie de 253 personnes représentant 58 familles ;
- Captation de 12 logements, représentant 58 places d'hébergement ;
- Création et animation de 40 partenariats au niveau départemental et national sur les questions liées à l'insertion
- Accompagnement de 139 bénéficiaires de la protection internationale dans leur parcours d'inclusion sociale et d'autonomisation ;
- Organisation de cours de FLE animés par 16 bénévoles sur les communes du haut et moyen pays.